



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 17 septembre 2014 — N° 20

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la boulangerie Madelon.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Service des loisirs de Saint-Clément.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jocelyn Bilodeau, gagnant de la bourse *Je ne lâche pas, je gagne!*

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilles Gosselin pour son triple Ironman au profit de la Maison Sercan.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner la victoire de l'école Alfred-Pelland dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie.

17 septembre 2014

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 5^e Congrès mondial acadien.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le retrait du chandail de M. Jocelyn Thibault par le Phoenix de Sherbrooke.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner la célébration du 200^e anniversaire de George-Étienne Cartier organisée par la Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

M. Heurtel (Viau) fait une déclaration afin de souligner les 30 ans de service de MM. Léo Bricault et Pierre Durocher au conseil d'administration de l'organisme PARI Saint-Michel.

M. Couillard (Roberval) fait une déclaration afin de rendre hommage à toute l'organisation de la Traversée du lac Saint-Jean, édition 2014, et souligner la victoire du Québécois Xavier Desharnais.

À 9 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 16.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

(Dépôt n° 218-20140917)

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose les rapports annuels 2012-2013 des ordres professionnels suivants :

Chambre des notaires du Québec

(Dépôt n° 219-20140917)

Ordre des administrateurs agréés du Québec

(Dépôt n° 220-20140917)

Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec

(Dépôt n° 221-20140917)

Ordre des audioprothésistes du Québec

(Dépôt n° 222-20140917)

Ordre des évaluateurs agréés du Québec

(Dépôt n° 223-20140917)

Ordre des géologues du Québec

(Dépôt n° 224-20140917)

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

(Dépôt n° 225-20140917)

Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
(Dépôt n° 226-20140917)

Ordre des optométristes du Québec
(Dépôt n° 227-20140917)

Ordre des pharmaciens du Québec
(Dépôt n° 228-20140917)

Ordre des podiatres du Québec
(Dépôt n° 229-20140917)

Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec
(Dépôt n° 230-20140917)

Ordre des technologues en imagerie médicale, radio-oncologie et
en électrophysiologie médicale du Québec
(Dépôt n° 231-20140917)

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec
(Dépôt n° 232-20140917)

Puis elle dépose les rapports annuels de l'Ordre des podiatres du Québec pour les
années suivantes :

2002-2003
(Dépôt n° 233-20140917)

2003-2004
(Dépôt n° 234-20140917)

2004-2005
(Dépôt n° 235-20140917)

2005-2006
(Dépôt n° 236-20140917)

2006-2007
(Dépôt n° 237-20140917)

2007-2008
(Dépôt n° 238-20140917)

2008-2009
(Dépôt n° 239-20140917)

17 septembre 2014

2009-2010

(Dépôt n° 240-20140917)

2010-2011

(Dépôt n° 241-20140917)

2011-2012

(Dépôt n° 242-20140917)

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de l'Institut national de santé publique du Québec.

(Dépôt n° 243-20140917)

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport sur les impacts de l'exercice des pouvoirs de la Régie de l'énergie sur les prix et les pratiques commerciales dans la vente au détail d'essence et de carburant diesel, au 30 juin 2014.

(Dépôt n° 244-20140917)

Dépôts de pétitions

M. Villeneuve (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 232 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la loi encadrant le travail des éleveurs de chats en milieu familial.

(Dépôt n° 245-20140917)

17 septembre 2014

M. Auger (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 634 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'une loi Zéro Émission.

(Dépôt n° 246-20140917)

M. Auger (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 210 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'une loi Zéro Émission.

(Dépôt n° 247-20140917)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Leitão, ministre des Finances, et Mme Samson (Iberville), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère l'existence du déséquilibre fiscal, démontrée par l'étude publiée en août 2014 par le Conference Board du Canada et qu'elle réitère, par la même occasion, notre obligation de relever les défis propres au Québec en matière de finances et de services publics, dans un cadre budgétaire équilibré.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

17 septembre 2014

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 29 en annexe)

Pour : **108** Contre : **3** Abstention : **0**

Mme Samson (Iberville), conjointement avec M. Marceau (Rousseau), présente une motion concernant les taxes et les impôts des contribuables québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Roy (Montarville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue, le 19 septembre 2014, de la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes et qu'elle salue l'engagement des organismes qui luttent contre cette forme d'agression et qui viennent en aide aux femmes qui en sont victimes;

QU'elle réitère également l'engagement des élus de l'Assemblée nationale à continuer de dénoncer la violence sexuelle sous toutes ses formes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

17 septembre 2014

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Roy (Bonaventure), présente une motion concernant une demande de soutien juridique et financier par la municipalité de Ristigouche Sud-Est qui fait l'objet d'une poursuite; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de discuter des trois mandats statutaires envisagés par la Commission.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, est ajourné au nom de M. Therrien (Sanguinet).

17 septembre 2014

Les travaux reprennent à 15 heures.

À 15 h 01, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 07.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Bergeron (Verchères) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'il rembourse immédiatement la totalité de la prime de 215 000 \$ qu'il a reçue en plus de sa rémunération à l'acte et de son salaire de député à la suite de son retour à la pratique médicale en septembre 2012.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 35 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 25 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

17 septembre 2014

À la fin de son intervention, M. Caire (La Peltrie) propose :

QUE la motion du député de Verchères soit amendée de la manière suivante : à la fin de la motion, ajouter « et qu'il démissionne de son poste de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale exige du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'il rembourse immédiatement la totalité de la prime de 215 000 \$ qu'il a reçue en plus de sa rémunération à l'acte et de son salaire de député à la suite de son retour à la pratique médicale en septembre 2012 et qu'il démissionne de son poste de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Bergeron (Verchères) et sur la motion d'amendement de M. Caire (La Peltrie), sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Bergeron (Verchères) refuse la proposition d'amendement de M. Caire (La Peltrie).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 30 en annexe)

Pour : **44** Contre : **61** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, soit maintenant adopté.

17 septembre 2014

Le débat est ajourné au nom de M. Laframboise (Blainville).

À 17 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 18 septembre 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

17 septembre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Leitão, ministre des Finances, et Mme Samson (Iberville) :

(Vote n° 29)

POUR - 108

Arcand (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Richard (PQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Outremont)	LeBel (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bédard (PQ)	de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	Drainville (PQ)	Leitão (PLQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Drolet (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Dufour (PQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	Dutil (PLQ)	Lessard (PLQ)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Schneeberger (CAQ)
(Charlesbourg)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Martel (CAQ)	Simard (PLQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
(Mégantic)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Hivon (PQ)	(Fabre)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Cousineau (PQ)	Kotto (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamarre (PQ)	Reid (PLQ)	Zakaïb (PQ)

CONTRE - 3

David (IND)	Khadir (IND)	Massé (IND)
(Gouin)		

Sur la motion de M. Bergeron (Verchères) :

(Vote n° 30)

POUR - 44

Bédard (PQ)	Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	(Jonquière)	Lelièvre (PQ)	(Montarville)
Bérubé (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Khadir (IND)	Lisée (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Kotto (PQ)	Maltais (PQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Marceau (PQ)	Spénard (CAQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Martel (CAQ)	Surprenant (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
David (IND)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Turcotte (PQ)
(Gouin)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)	Villeneuve (PQ)
Drainville (PQ)	Leclair (PQ)	Roberge (CAQ)	Zakaïb (PQ)
Dufour (PQ)	Legault (CAQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

CONTRE - 61

Arcand (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	Couillard (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Dubuc)
Barrette (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Daoust (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Billette (PLQ)	David (PLQ)	Merlini (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Outremont)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	de Santis (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Charlesbourg)	Drolet (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
(Jean-Talon)	Fortin (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Vallières (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	(Fabre)	Vien (PLQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Paradis (PLQ)	Weil (PLQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)	